

Le 11 mars 2015



Communiqué de presse

Colère des agriculteurs bio franciliens floués par le gouvernement

Sans prévenir, le Ministère de l'agriculture diminue son soutien à l'agriculture biologique de 25% pour 2014 et l'annonce le 7 mars 2015.

M. Le Foll : des paroles et des actes plus une méthodologie sans cohérence.

27 février 2015 : le Ministère de l'Agriculture communique aux media sur la signature du nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'Agence Bio par M. Le Foll. Et le communiqué de presse de conclure : « Stéphane Le Foll se félicite par ailleurs du développement de la demande en produits biologiques largement plébiscités par les consommateurs et réaffirme l'objectif de développement harmonieux des filières et le soutien apporté pour le développement de la production. ». Ce même 27 février, le Ministère rédigeait un arrêté ... actant une réduction de 25% des aides promises aux agriculteurs biologiques sur leur récolte 2014 et dont le paiement était déjà attendu par les producteurs depuis décembre 2014.

En île-de-France, la DRIAAC, représentation de l'Etat en région, annonce ce vendredi 6 mars la signature d'un nouveau plan Bio 2014-2020, plan qui « entend répondre à la demande toujours plus forte des Franciliens pour une production agricole biologique et locale. [...] Il prévoit ainsi de doubler les surfaces bio d'ici 2017 et de les tripler d'ici 2020, soit un objectif de 16.842 hectares bio en 2017 et 25.263 hectares en 2020. »

Mauvais timing, samedi 7 mars, l'Etat publie un arrêté imposant une coupe franche de 25 % sur les aides nationales au maintien à l'agriculture biologique. **Près de 45% des surfaces agricoles biologiques franciliennes sont, ainsi, mises à mal (45% des surfaces biologiques seine-et-marnaises, 50% dans les Yvelines, près de 40% dans l'Essonne, et près de 70% des surfaces du Val d'Oise). Les agriculteurs biologiques avaient prévu ces aides dans leur budget 2014 !**

Comment croire, dans ce contexte, à la réelle volonté de l'Etat de soutenir le développement d'une agriculture plus respectueuse de notre environnement ? Quel signal cela envoie-t-il aux agriculteurs qui réfléchissent actuellement à changer leurs pratiques et à faire certifier leur ferme en AB ? Comment se projeter sereinement dans l'avenir si l'on ne peut avoir confiance dans le système de soutien à l'agriculture biologique ?

En conséquence, le GAB IdF demande à la DRIAAC Ile-de-France de faire remonter sa colère et attend une réponse claire à ce problème et une solution pour les agriculteurs concernés.

Contact : Pierre-Nicolas Grisel, chargé du suivi des aides à l'AB au GAB IdF,
06 73 47 74 37, pn.grisel@bioiledefrance.fr

Angélique PITEAU
Relations Presse
communication@bioiledefrance.fr
01.84.83.01.80/06.86.64.21.11

GAB Ile de France
7bis rue Riquet
75019 PARIS
www.bioiledefrance.fr

Extrait du communiqué national

10 mars 2015



-25 % pour les aides aux agriculteurs bio :

Un coup de massue contre l'agriculture biologique

Alors que l'on travaillait depuis 2 ans avec le gouvernement pour doubler les surfaces en bio, l'annonce par arrêté en date du 7 mars 2015 d'une coupe franche de 25 % sur les aides au maintien pour la récolte 2014 fait l'effet d'une douche froide. Et ce d'autant plus qu'elles seront versées avec 3 mois de retard. Ce signal politique est incohérent pour une agriculture qui concilie production alimentaire de qualité et respect de l'environnement et qui est au cœur de l'agro-écologie pourtant si chère à notre ministre. Les acteurs de la filière, producteurs, coopérateurs et opérateurs, réagissent et appellent le gouvernement à trouver une solution.

x x x

Vous êtes en bio ? Ça sera -25% pour 2014

Alors que les agriculteurs attendaient un paiement depuis décembre 2014 qui prévoyait bien le versement des aides sans restriction, le ministère avait annoncé un règlement en date du 5 mars. De nombreux agriculteurs ont reçu un courrier à cette date précisant le montant de leurs aides mais sans paiement. Deux jours plus tard et sans aucune information, 25 % des aides bio à l'agriculture biologique sont supprimées. Face à ces contradictions, les agriculteurs biologiques se sentent floués et expriment leur incompréhension et leur colère.

Contacts Presse

Stéphanie Pageot, Présidente de la FNAB, tel. 06 76 41 81 26 www.fnab.org

Etienne Gangneron, Président de la Commission bio de l'APCA, tel. 01 53 57 10 77, <http://www.chambres-agriculture.fr/>

Christophe Lecuyer, Président de la commission Bio de Coop de France, tel. 01 44 17 57 10, <http://www.coopdefrance.coop/fr/index.html>

Charles Pernin, Délégué général du SYNABIO, tel. 06 13 40 29 92, <http://www.synabio.com/>